



L'UNSA SJ, gréviste à vos côtés ce 3 juillet 2023 !

Depuis des années tous les personnels de greffe quelle que soit leur catégorie A-B-C sont présents en 1ère ligne, avec dévouement et abnégation, semaines, soirs, nuits, week-ends, jours fériés, comme en périodes de fortes activités juridictionnelles à l'occasion de mouvements sociaux.

Toujours en sous-effectifs, avec des outils obsolètes, toujours à travailler dans des conditions fortement dégradées, épuisés, sans pouvoir récupérer leurs heures supplémentaires, et toujours et encore dans l'attente d'une considération et d'une juste revalorisation.

Aujourd'hui les greffiers en ont assez et ont demandé aux syndicats de déposer un préavis de grève pour le 03/07, à la suite d'une nouvelle grille indiciaire pas assez intéressante qui leur est imposée, et en l'absence du passage de ces derniers en catégorie A pourtant promis par le Ministre depuis 2021. Les 4 syndicats représentatifs au sein des services judiciaires, dont l'UNSA SJ syndicat majoritaire, sont venus en soutien des personnels et ont déposé ce préavis. Compte tenu du délai de prévenance, ce préavis de grève pour la journée du lundi 03 juillet a été déposé avant les événements que connaît actuellement le pays.

Tous les personnels de greffe sont indispensables au fonctionnement de la justice et tous méritent en conséquence une indispensable revalorisation à la hauteur de leur engagement et de leur expertise. Le métier de greffier, sans qui aucune décision judiciaire n'est valable ni exécutable, mérite un passage en catégorie A au regard de sa haute technicité et des responsabilités qu'il engage, pour assurer une bonne administration de la justice.

La responsabilité du garde des Sceaux est de répondre enfin aux légitimes attentes des personnels de greffes et de respecter ses engagements. Ou de choisir la force et faire procéder à des réquisitions.

La situation actuelle que connaît le pays et qui préoccupe aussi notre organisation syndicale, n'est pas de la responsabilité des personnels de justice en général, ni celle des greffiers en particulier. Gouverner c'est prévoir, ce n'est pas de jouer la montre en attendant un miracle.

Le temps est venu pour les greffiers et les greffières d'obtenir enfin la catégorie A, pour les autres catégories de personnels de se voir enfin proposer une reconnaissance à la hauteur de leur implication indéfectible et responsable et pour tous d'obtenir des conditions de travail enfin décentes !

A l'UNSA SJ, notre responsabilité est d'être aux côtés des personnels de greffe et de défendre leur légitime demande de revalorisation. Tout le temps, à chaque instant.

L'UNSA SJ les soutiendra dans leur légitime demande de considération et d'amélioration des conditions de travail, et sera à leurs côtés lors de leur mouvement de grève ce 03 juillet.